Préfecture du Tarn
Date de reception de l'AR: 01/02/2024
081-218100469-DE_2024_02-DE

République française
TARN

CADALEN - COMMUNE

Séance du mardi 30 janvier 2024

Date de la convocation : 19/01/2024

Le mardi 30 janvier 2024 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 19

Présents : 12

Représentés : 2

Absents et excusés : 5

Pour :
14

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance : Pierre RUTKOWSKI

Présents : Peggy AMALBERT, Martine GRANET, Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Philippe COUDERC, Sandrine CARAMELLI, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Pierre RUTKOWSKI, Pascal SANLEFRANQUE, Stéphan POUGET

Représentés : Guy BARDET représenté par Martine GRANET, Jean-Michel DOYEN représenté par Monique CORBIERE-FAUVEL

Excusés : Géraldine NOEL, Denise STEVENSON, Céline VERGÉ

Absents : Gérard ASSEMAT, Amandine MERCADIER

Délibération n°DE_2024_02
Objet : Demande subvention DETR pour la sécurisation de l'entrée du village route de Gaillac

Monsieur le Maire expose que le projet de mise en place de 3 chicanes pour sécuriser l'entrée du village côté Gaillac, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis, à 13 075.00 € HT soit 15 690.00 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Etat	DETR	6 537.50 €	50 %
Conseil Départemental	Amendes de police	1 307.50 €	10 %
Auto-financement			
Fonds propres		5 230.00 €	40 %
Total HT		13 075.00 €	100 %

Préfecture du Tarn
Date de reception de l'AR: 01/02/2024
081-218100469-DE_2024_02-DE

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : juillet 2024

Date prévisionnelle de fin de l'opération : août 2024

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 30 janvier 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 14 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 13 075.00 € HT
- approuve le plan de financement exposé
- autorise M. le Maire à solliciter une subvention État au titre de la DETR dans le plan de financement.

Fait en séance les jour, an et mois susdits

Le Maire,

Sébastien BRAYLE

MAIRIE DE DALLAS (Tarn)

Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ

Le/La secrétaire
Pierre RUTKOWSKI

Mis en ligne le : 02/01/2024